

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article60>

A Moiremont en juin 1915, la 40^{ème} Division d'infanterie.

- Revue N°36 -

Date de mise en ligne : dimanche 26 août 2007

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Malgré les préoccupations générées par la guerre, la salubrité des cantonnements au front était réglée par des prescriptions très précises du Commandant de la Division.

Un compte-rendu du major du cantonnement de la ferme de HUTION à Moiremont a été découvert dans les archives du service historique de l'armée. Ce rapport de la Commission de salubrité nous informe sur la vie quotidienne de la troupe et les mesures d'hygiène imposées pour éviter les épidémies.

Â« Latrines Â»

Les tinettes mobiles sont vidées tous les jours dans différentes fosses à environ 200 mètres du périmètre de cantonnement. Ces fosses sont, ainsi que les tinettes, désinfectées après chaque vidage au chlorure de chaux. Les fosses sont, en outre, très fréquemment comblées et remplacées par d'autres.

Â« Débris de cuisines et fumiers Â»

Les débris de cuisines et une partie des fumiers sont brûlés au four incinérateur qui fonctionne de façon continue à environ 400 mètres à l'ouest de la ferme de Hution. Le reste des fumiers est porté dans les champs qui ont été désignés.



Â« Boissons Â»

Des tonneaux d'eau stérilisée à l'extrait de Javel par le service de santé sont placés à l'ombre et recouverts de feuillage. La pompe située sur la place de Moiremont, dont l'eau a été reconnue potable, fournit suffisamment pour le remplissage des tonneaux, en fermant toutefois la pompe deux heures le matin et deux heures le soir. La fontaine située à l'intersection de la route de Vienne la Ville et de la Neuville au Pont, coule en permanence et fournit de l'eau potable en quantité suffisante. Les hommes sont prévenus que l'eau du puits de la ferme n'est pas potable.

Â« Hygiène des hommes Â»

Les hommes portent leurs ceintures de flanelle. Cette prescription est rappelée fréquemment. Un local Â« douches Â» a été installé route de Vienne la Ville. Douze hommes peuvent y passer à la fois par quart d'heure. En outre, lorsque la température le permet, les différents détachements peuvent, aux heures fixées par le Commandant, prendre des bains froids à la rivière de l'Aisne, à hauteur du moulin de Chanvrielle, où un service de surveillance est organisé. Le service permet à chaque homme de se baigner tous les trois jours.

Une piscine avec baignade surveillée, un véritable luxe pour une troupe en campagne, et après tout ceci, voici la preuve qu'il y a 92 ans, Moiremont était déjà équipée d'une véritable base nautique !